



# Au fil de l'eau

LETTRE D'INFORMATION SUR LA

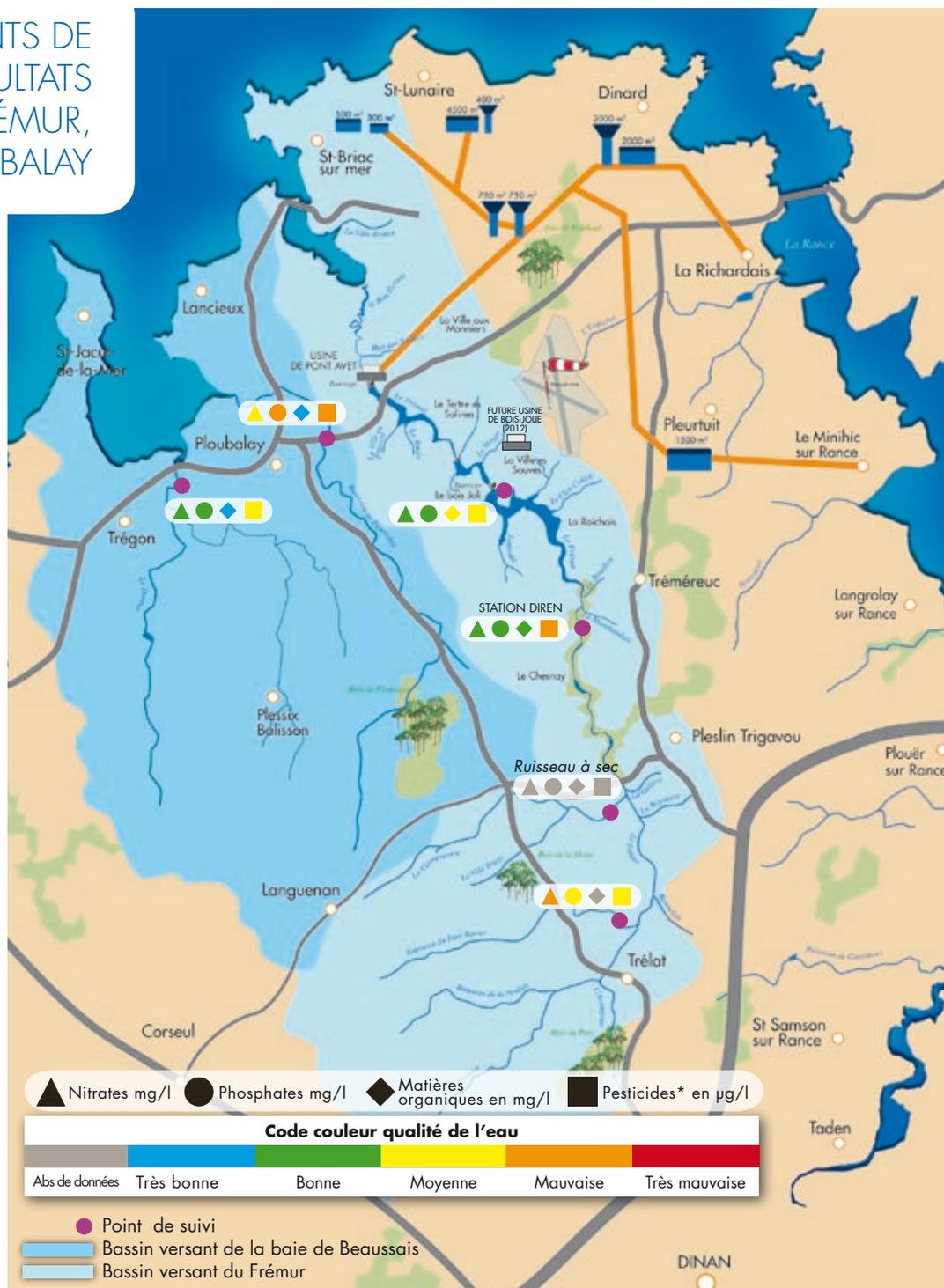
QUALITÉ DE L'EAU DU FRÉMUR ET DE LA BAIE DE BEAUSSAIS - N° 18 NOVEMBRE 2010

## Les agri-acteurs du bassin versant du Frémur et de la baie de Beausais

### CARTE DES POINTS DE PRÉLÈVEMENT ET RÉSULTATS SUR LE FRÉMUR, LE DROUET ET LE FLOUBALAY

Situation de juin 2010 à septembre 2010 (moyenne)  
**Suivi mensuel de la qualité de l'eau**  
*une fois par mois hors crue plus une fois en crue s'il pleut suffisamment (plus de 10 mm en 24 heures)*

Source : SMPEPCE, CG22, DDTM 22 CQEL



### Sommaire

Page 1  
*La qualité de l'eau*

Page 2-3  
*Les agriculteurs en action*

Page 4  
*Planter des arbres, reconstruire le bocage*

\* glyphosate = désherbant utilisé par tous et isoproturon = désherbant agricole du blé

**L'union fait la force.** Cette maxime s'applique aussi au domaine de l'environnement. C'est pourquoi, les agriculteurs du bassin versant du Frémur et de la baie de Beaussais et le SMPEPCE se réunissent régulièrement pour mettre en place des actions concrètes pour protéger la qualité de l'eau.



### *Pesticides : des efforts payants*

#### *Désherbage des temps modernes*

**L**e désherbage mécanique des cultures permet de remplacer tout ou partie des herbicides classiquement utilisés.

De nouveaux outils de désherbage mécanique sont proposés sur le marché. Plus rien à voir avec les bineuses de nos grands parents. Ces outils high tech sont bardés d'électronique, de caméras ou de lasers pour détecter les adventices (« mauvaises » herbes). Mais sans recourir à la houe rotative dernier cri, les agriculteurs du bassin versant pratiquent de plus en plus le désherbage mixte (remplacement d'une partie des herbicides par un désherbage mécanique).

Cette année les agriculteurs ont décidé de mutualiser leurs expériences pour en faire profiter le plus grand nombre. La plate-forme de démonstration de la Rougerais, a réunie 30 agriculteurs, soit 20% des agriculteurs du bassin versant.



# Au fil de l'eau



*Toutes ces actions sont basées sur le volontariat. Les agriculteurs doivent aussi respecter une réglementation stricte qui évolue chaque année.*

## *Mutualiser pour mieux protéger*

Un «groupe cultures» à l'initiative d'agriculteurs volontaires permet d'échanger sur les pratiques et les expériences. Les participants se forment ainsi à une optimisation de la conduite de leurs cultures en limitant l'usage des pesticides, tout en restant économiquement acceptable.

Le groupe s'est réuni 4 fois cette année réunissant une quinzaine d'agriculteurs. En 2011, d'autres rencontres sont prévues et certains participants vont même tester chez eux des conduites innovantes de cultures économes en pesticides.



## *Des agriculteurs à la pointe de l'innovation environnementale*

Sur le bassin versant du Frémur, 15% des agriculteurs se sont engagés, auprès de l'Etat, à diminuer de 40% leurs utilisations d'herbicides d'ici 5 ans (mesures agri environnementales). Dès 2011, d'autres vont rejoindre ces agriculteurs du futur.

# Planter des arbres, reconstruire le bocage

Malgré toutes les initiatives, **1% du bocage breton a été détruit** ces 12 dernières années soit près de 2 mètres par hectare et par an. Pour y remédier, un plan régional nommé **Breizh Bocage** a été mis en place jusqu'en 2013.

Il s'adresse **aux agriculteurs, mais aussi aux particuliers, aux communes...**

Il permet de **financer quasiment totalement** des plantations de haies à plat ou sur talus / micro-talus, de talus nus, de bosquets ; et l'entretien ou le regarnissage de haies existantes.

Selon les communautés de communes partenaires, une participation minimum est demandée (fourniture et/ou mise en place du paillage, ou bien participation forfaitaire de 100 €).



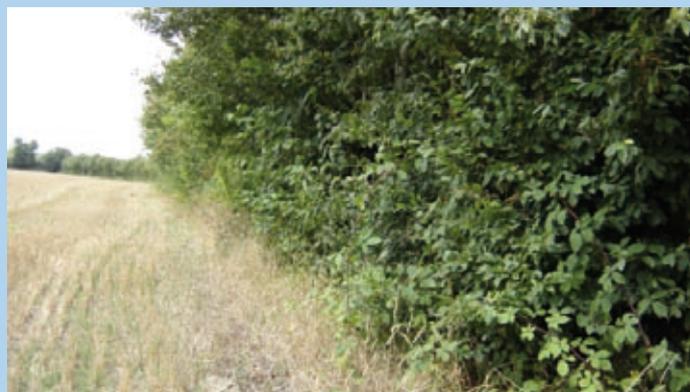
Article rédigé avec la collaboration de  
Réjane DEBROISE - AFBB et  
Cédric JAMET - Cœur Émeraude

## Pour planter, c'est maintenant !

Reconstruire le bocage permet de réduire les transferts de polluants vers les rivières. C'est aussi utile pour protéger les cultures et les animaux en brisant le vent, restaurer les paysages, préserver la biodiversité, produire du bois...

### Qu'est-ce qu'une haie bocagère ?

Il s'agit d'un **boisement linéaire** composé d'arbustes et/ou d'arbres **d'espèces locales** (chênes pédonculés, châtaigniers, noisetiers,...) situé aussi bien en bordure de routes, intra parcellaire qu'en limite d'habitations.



### Les opérateurs du plan Breizh Bocage sur les bassins versants du Frémur et de la baie de Beausais :

-  **Association Frémur Baie de Beausais,**  
Réjane DEBROISE : 02 96 82 66 02 - 06 98 31 68 65
-  **Association Cœur Émeraude,**  
Cédric JAMET : 02 96 82 36 36 - 06 09 15 38 16



Au fil de  
*l'eau*



Syndicat Mixte de  
Production d'Eau Potable  
de la Côte d'Émeraude

Syndicat Mixte de Production d'eau Potable de la Côte d'Émeraude : 02 99 16 07 11  
Directeur de la Publication : Monsieur Marius Mallet - Rédactrice : Bérangère Hennache  
Conception graphique : envol créations graphiques 02 99 88 97 86  
Dépôt légal : novembre 2010 - Document imprimé à 7 500 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique